



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

CONVOCAATION

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS » qui se tiendra :

Mardi 9 Mars 2010 de 20h00 à 23h00

À l'École de la Verville

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un autre propriétaire, membre de notre AFUL, afin que le quorum soit atteint (69 membres présents ou représentés sur 136). Vous pouvez à cet effet, utiliser le formulaire ci-joint. Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 9 par personne.

L'ordre du jour de l'assemblée, la cotisation 2010 et le rapport financier 2009 sont joints à cette convocation.



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Compte rendu des activités de l'année écoulée :
 - Espaces verts
 - Règlement
 - Informations diverses
3. Budget 2009
4. Vote du Quitus
5. Présentation et Approbation du Budget Prévisionnel 2010
6. Questions diverses
7. Renouvellement des membres du comité

Les questions particulières des propriétaires doivent être transmises au minimum 24h00 avant l'assemblée générale.

Les propriétaires qui désireraient devenir membre du comité syndical de l'AFUL « LES LYS » peuvent transmettre leur candidature par correspondance à :

M. Stephane Girardeau



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

RAPPORT FINANCIER

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le bilan de l'exercice 2009 et le projet de budget pour l'année 2010. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

BILAN 2009 et PREVISIONNEL 2010

BILAN 2009

Pour tous les postes, la réalisation 2009 dépasse assez nettement les prévisions qui avaient été déterminées lors de la dernière assemblée à partir des dépenses 2008. Ce dépassement est du pour l'essentiel à l'action que nous avons entreprise pour régler l'affaire Blanchet Despres.

En effet, sur une perte globale de 2257 € les dépenses pour cette affaire se sont élevées à 2042 € qui se répartissent en

- 1343 € pour les frais d'avocat et d'huissier
- 699 € pour l'entretien de leur jardin
-

L'autre dépassement important de 731 € est du à l'amélioration des espaces verts.

Une recette exceptionnelle de 200 € a été versée par la société Little Big en dédommagement de la gêne occasionnée par la réalisation de son film dans les rues de l'AFUL.



PREVISIONS 2010

Le comité propose de porter la cotisation 2010 à 190 € avec pour objectif de résoudre définitivement l'affaire Blanchet Despres pour laquelle la totalité des frais engagés à fin 2009, depuis 10 ans, s'élève à 5584 €.

La récupération de ces frais nous permettrait de reconstituer notre réserve financière et également de baisser éventuellement la cotisation à terme. Nous prévoyons pour cela, en 2010, des frais d'avocat de 1300 € et d'entretien du jardin Blanchet Despres de 500 €.

Par ailleurs nous prévoyons un budget de 1500 € pour des travaux d'abattage et de plantations dont la réalisation est devenue nécessaire pour améliorer nos espaces verts.

Par contre le contrat d'entretien permanent des espaces verts, qui représentera 78.2% du budget global, n'est lui qu'en augmentation de seulement 1.015 % à 20325 € (1700 € par mois à partir d'avril 2009). Il est à noter que l'ensemble des frais d'entretien et de remise en état de nos espaces verts représentera 85 % du total ce qui est tout à fait comparable au budget des autres AFUL.

Malgré une diminution de 2000 € de la réserve financière qui s'élevait à 5632 € fin 2009, nous pensons qu'elle reste suffisante, non seulement pour nous permettre de faire face à des dépenses imprévues, mais également d'avoir le fond de roulement nécessaire pour régler les dépenses d'espaces verts pendant le premier trimestre en attendant les premières cotisations.



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

BILAN EXERCICE 2009

Cotisations dues	2757,53
Société Générale	
Compte courant	3834,38
Compte livret	5632,47
résultat perte	2257,39
Totaux	14481.77

Report à nouveau	9540,77
Fournisseur Fuschia	4941,00
Totaux	14481.77

COMPTE RESULTAT 2009

Eaux	75,00
Frais de bureau	901,68
Entretien espaces verts	20016,00
Amélioration espaces verts	2606,05
Assurances	666,57
Taxe foncière	777,00
Frais avocat et huissiers	1343.25
Entretien terrain Blanchet	699,00
Totaux	27084.55

Cotisations	24480,00
Produits financiers	147,16
Gain exceptionnel	200,00
Résultat perte	2257,39

Totaux	27084.55
---------------	-----------------

PREVISIONNEL 2010

Eau	80,00
Frais de bureau	800,00
Entretien Espaces verts	20325,00
Amélioration Espaces verts	1500,00
Assurances	685,00
Taxe foncière	800,00
Avocat	1300,00
Terrain Blanchet/Despres	500,00
Totaux	25990,00

Cotisations	25840,00
Produits financiers	150,00
Totaux	25990,00



REALISATION 2009 / PREVISION 2009

	Réalisations 2009	Prévisions 2009	Ecart
1. Charges			
Eau	75,00	65	-10,00
Frais de bureau	901,68	830	-71,68
Entretien espaces verts	20016,00	20016	0
Amélioration espaces verts	2606,05	1875	-731,05
Assurances	666,57	650	-16,57
Taxe foncière	777,00	750	-27,00
Avocat huissier	1343,25	500	-843,25
Terrain Blanchet Despres	699,00	0	-699,00
Totaux	27084,55	24686	-2398,55
2. Produits			
Cotisations	24480,00	24480	0
Produits financiers	147,16	206	-58,84
Profit exceptionnel	200,00	0	200,00
Totaux	24827,16	24686	141,16
3. Résultats	2257,39	0	-2257,39



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

COTISATION 2010

La cotisation 2010 a été fixée à 190€.

Vous pouvez effectuer le règlement :

Soit en un seul versement de 190€ le 31 Mai 2010 au plus tard

Soit en deux versements :

- Un premier versement de 95€ le 15 Avril 2010 au plus tard
- Un deuxième versement de 95€ le 31 Août 2010 au plus tard.

Tout propriétaire n'ayant pas réglé la somme de 95€ le 15 Avril 2010 sera supposé avoir choisi pour règlement unique le 31 Mai au plus tard.

Nous vous rappelons que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre notre trésorerie en difficulté.

Nous vous en remercions par avance.

La cotisation est à faire parvenir au trésorier de l'AFUL ou à notre adresse postale :

AFUL « Les LYS »
BP 34
91541 MENNECY Cedex 1